# Retours des emprunts du CDI

publié le 12/06/2020

***Retours des emprunts du CDI à rapporter au plus vite dans la boîte aux lettres du collège***

Je compte sur votre enfant pour me faire parvenir leurs emprunts du CDI (y compris les livres en série distribués par le biais du professeur de français) dans les meilleurs délais.

Ceux qui viennent au collège doivent penser à le mettre dans leur sac et le déposer à l'occasion dans la "caisse des retours" à leur disposition à la vie scolaire.

Pour les autres, vous êtes invités à utiliser la boîte aux lettres devant le collège.

Au plaisir de se revoir bientôt pour d'autres prêts !

Bonne semaine à tous et merci de votre attention.

Mme Wouters, documentaliste

**Académie de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.